

# CORPORATE FRANCE 2018

## Instrument financier

Lundi 4 janvier 2010 - 15 mars 2010

Les conditions définitives de ce support et le résumé du programme sont disponibles auprès de votre Conseiller et sur le site Internet du distributeur. Les « final terms » et le résumé du programme sont disponibles sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Le prospectus est disponible sur le site de l'émetteur, Société Générale Option Europe à l'adresse suivante <http://prospectus.socgen.com/prospectus-sgoe/>. Il est indispensable d'avoir lu la présente annexe complémentaire de présentation du support, les conditions définitives et le résumé du programme édités par Société Générale Option Europe agissant en qualité d'émetteur, avant de prendre une décision d'investissement.

## Informations générales

**Code ISIN :** FR0010825760

**Nature du titre :** EMTN - Euro Medium Term Notes - (« instrument financier » ci-dessous et ci-dessus)

**Raison de l'offre et utilisation du produit :** émission sous programme d'EMTN d'un instrument financier zéro coupon permettant de bénéficier des niveaux de rémunération de l'émetteur Société Générale Option Europe et d'un panier de CDS (Crédit Défaut Swaps) sur cinq entreprises qui émettent des obligations afin de pouvoir faire face à leurs besoins de financement. Ces cinq entreprises sont Pinault Printemps Redoute, Pernod Ricard, Lafarge, Société Air France, Havas.

**Loi applicable :** droit français

**Emetteur et Garant des 5 entités de référence :** Société Générale Option Europe garanti par la Société Générale. La brochure commerciale et les « final terms » ont été communiqués à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) conformément à l'article 212-28 de son règlement général.

**Rating de l'Emetteur :** A+/Aa2/A+ au 17 novembre 2009

**Période de commercialisation de l'unité de compte :**

4/01/2010 - 15/03/2010\*, sauf clôture anticipée décidée par l'émetteur de l'instrument financier ou SURAVENIR\*\*

**Date d'émission :** 15/03/2010

**Prix d'émission :** 100% de la valeur nominale

**Forme de l'instrument financier :** l'instrument financier est émis sous forme dématérialisée au porteur

**Dénomination :** 1000 euros

**Millième de part :** possibilité de souscrire en millième de parts

**Coupon annuel :** zéro coupon

**Durée de l'instrument financier :** 8 ans et 26 jours

**Echéance :** 10/04/2018

**Date de remboursement :** 10/04/2018

## Caractéristiques financières

**TAILLE DE L'ÉMISSION :** jusqu'à 100 000 000 d'euros (soit 100 000 parts d'une valeur nominale de 1000 euros chacune).

**DEVISE DE COTATION :** Euro

**COTATION :** Bourse du Luxembourg

**EMETTEUR :** Société Générale Option Europe

**ENTITÉS DE RÉFÉRENCE :** Pinault Printemps Redoute ([www.ppr.com](http://www.ppr.com)), Pernod Ricard ([www.pernod-ricard.com/fr](http://www.pernod-ricard.com/fr)), Lafarge ([www.lafarge.com](http://www.lafarge.com)), Société Air France ([www.corporate.airfrance.com](http://www.corporate.airfrance.com)) et Havas ([www.havas.fr](http://www.havas.fr)).

Des contrats financiers dérivés ou CDS (Credit Default Swap) assurent le risque de crédit sur les 5 Entités de Référence. Un CDS est un contrat d'assurance protégeant une Entité (un État, une entreprise) contre un risque de crédit. D'ici à l'échéance du 10/04/2018, la valeur de l'instrument financier évoluera en fonction de la courbe des spreads des CDS de chacune des Entités de Référence et des taux d'intérêts.

**EVÉNEMENTS DE CRÉDIT\*\*\* :** Les 3 événements ci-dessous peuvent constituer un Événement de Crédit sur l'une des Entités de Référence :

**Faillite de l'Entité de Référence :** c'est-à-dire tout document, déclaration, action ou décision administratifs confirmant que l'Entité de Référence ne peut plus faire face à ses obligations

**Défaut de paiement :** inexécution par l'Entité de Référence d'une obligation de paiement exigible au titre d'une Obligation de

l'Entité de Référence portant sur un montant égal ou supérieur au Seuil de Défaut de Paiement.

**Restructuration :** Réduction du taux ou des intérêts payables, réduction du montant en principal dû à échéance, tout report d'échéance, tout changement dans le rang de priorité d'une Obligation ou tout changement de devise ou de composition de tout paiement, portant sur un montant égal ou supérieur au Seuil de Défaut. Ne constitue pas une Restructuration, la survenance ou l'annonce de l'un des événements décrits ci-dessus ou un accord portant sur un tel événement, lorsqu'il ne résulte pas directement ou indirectement d'une augmentation du risque de crédit sur une Entité de Référence ou d'une détérioration de sa situation financière.

**COUPON ANNUEL :** instrument financier dit « zéro coupon » (les intérêts seront capitalisés et versés à la date d'échéance des titres, soit le 10/04/2018) : aucun intérêt ne sera versé annuellement.

**VALEUR DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE EN L'ABSENCE D'EVÉNEMENTS DE CRÉDIT :** En l'absence d'Événement de Crédit sur les 5 Entités de référence et sur l'entité émettrice de l'instrument financier, l'investisseur bénéficie du remboursement de 100% de la valeur nominale ainsi que d'un Gain de 61,08% soit un Taux de Rendement Annuel brut de 6,08%\*\*\*\* sur 8 ans environ.

**REMBOURSEMENT ANTICIPÉ :** aucun.

(\*) Pour connaître la période de commercialisation inhérente à votre contrat, celle-ci pouvant varier suivant votre réseau de distribution, merci de vous rapprocher de votre conseiller.

(\*\*) Important : La période de commercialisation pourra être close par anticipation à la seule initiative de Suravenir ou de l'émetteur de l'instrument financier. L'émetteur de l'instrument financier se réserve le droit d'arrêter les investissements sur l'unité de compte dès lors que la collecte aura atteint 30 millions d'euros.

(\*\*\*) La définition exhaustive des Événements de Crédit est disponible sur le site de l'ISDA ([www.isda.org](http://www.isda.org)).

(\*\*\*\*) Taux de rendement brut global, hors prélèvements sociaux et fiscaux, frais de gestion et frais sur entrée et versement.

## Profils de risque

**LES INVESTISSEURS SONT INVITÉS À CONSIDÉRER LES FACTEURS DE RISQUES DÉCRITS DANS LES CONDITIONS DÉFINITIVES ET LE RÉSUMÉ DU PROGRAMME AVANT DE PRENDRE UNE DÉCISION D'INVESTISSEMENT.**

**RISQUE DE LIQUIDITÉ** : l'instrument financier peut, le cas échéant, ne pas être facilement négocié sur un marché secondaire en raison de son manque ou son absence de liquidité. Dès lors, sauf engagement contraire lors de la vente de cet instrument financier, la Société Générale ne saurait être tenue de le racheter ou de proposer des prix en cours de vie. Au cas où la Société Générale proposerait néanmoins un tel rachat, le prix proposé par la Société Générale tiendra compte des coûts de couverture ou de déboucement de la position que créerait pour elle un rachat secondaire. Ces coûts pourront dépendre fortement du contexte de marché.

**NOTATIONS DES AGENCES DE CRÉDIT** : toutes notations attribuées aux Entités de Référence du panier par les agences de notation sont fondées sur la situation financière des Entités de Référence. Les notations reflètent seulement les opinions des agences de notation. Une notation n'est pas une recommandation d'achat, de vente, ou de détention de l'instrument financier et peut être l'objet de révision, suspension ou retrait à tout moment par l'agence de notation. Dans tous les cas, les agences de notation peuvent manquer de faire des changements de notation en réponse à des événements ultérieurs. Par conséquent, une notation de crédit ne peut complètement refléter les risques

réels inhérents à l'instrument financier à une date donnée.

**RISQUE DE CRÉDIT** : dans l'hypothèse où des sommes sont dues par la Société Générale (ou toute entité venant aux droits de la Société Générale) en sa qualité de garant des Titres, et/ou l'Emetteur des Titres, vous prenez un risque de crédit sur la Société Générale (ou toute entité venant aux droits de la Société Générale) et/ou un risque de crédit sur l'Emetteur de référence. Dans le cadre de ces CDS, vous prenez également un risque de crédit sur toute entité de référence.

**EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT DE L'ENTITÉ DE RÉFÉRENCE ET AU RISQUE DE MARCHÉ** : les CDS font référence à un portefeuille de crédits. Le paiement des intérêts par l'Emetteur dépend de la non-survenance d'un Événement de Crédit sur les entités de référence sous-jacentes pendant la durée de vie du produit. En cas de survenance d'un événement de crédit, la valeur de marché de l'instrument financier, ainsi que les sommes dues par l'Emetteur pourront fluctuer significativement en votre défaveur en raison de la probabilité de la baisse de la rémunération attachée au produit. La documentation contractuelle relative à l'instrument financier peut, le cas échéant, prévoir des modalités d'ajustement ou de substitution afin de prendre en compte les conséquences sur l'instrument financier de certains événements extraordinaires pouvant affecter le ou les sous-jacent(s) de l'instrument financier ou, le cas échéant, la fin anticipée de l'instrument financier.

## Modalités de fonctionnement

**ELIGIBILITÉ** : l'instrument financier est éligible aux contrats d'assurance-vie ou contrats de capitalisation définis par SURAVENIR.

*Pour connaître, la nature des contrats éligibles, merci de vous rapprocher de votre conseiller.*

**MONTANT MINIMUM DE SOUSCRIPTION** : montant prévu dans les conditions générales valant note d'information ou la notice du contrat au sein duquel l'instrument financier est souscrit.

**FRAIS** : les frais sur versements et les frais annuels de gestion applicables sont ceux des conditions générales valant note d'information ou la notice du contrat d'assurance-vie, ou du contrat de capitalisation au sein duquel l'instrument financier est souscrit ; ils sont précisés dans les conditions générales valant note d'information ou la notice du contrat. Le souscripteur est invité à s'y reporter.

L'instrument financier ne supporte pas de frais de souscription ou de rachat anticipé.

**CONDITIONS DE SOUSCRIPTION** : durant la période de souscription, tout détenteur d'un contrat d'assurance-vie ou contrat de capitalisation de Suravenir peut souscrire à cet instrument financier par tout ou partie de son versement initial ou d'un versement complémentaire « libre ».

**RÉMUNÉRATION PENDANT LA PÉRIODE DE SOUSCRIPTION** : 1% par an, d'ores et déjà incluse dans le prix de souscription.

**RACHATS ANTICIPÉS** : tout rachat de parts demandé entre le lundi 4 janvier 2010 et le lundi 15 mars 2018 inclus se fera sur la base du prix du marché en vigueur et sera donc exposé aux risques de marché et de crédit indiqués ci-dessus ; l'émetteur applique une fourchette achat/vente de 1% ; la date de cotation retenue sera la 1<sup>ère</sup> date de cotation déterminée après la date de saisie de l'opération.

**RESTRICTIONS D'UTILISATION DE CE SUPPORT** : une fois la période de souscription close, aucun versement ne pourra être accepté sur cet instrument financier (ni versement initial, ni versement complémentaire « libre », ni arbitrage).

Les versements programmés ne sont pas autorisés sur cet instrument financier.

Les options de gestion prévues dans les conditions générales valant note d'information ou la notice du contrat sont incompatibles avec cet instrument financier.

**PÉRIODICITÉ DE COTATION** : quotidienne, les jours ouvrés (du lundi au vendredi, hors jours fériés), à compter du 16 mars 2010.

A l'échéance de l'instrument financier (donc le 10 avril 2018), les fonds seront automatiquement arbitrés vers le fonds en euros, sans frais.

## Souscripteurs/Adhérents concernés

Toute personne physique ou morale disposant des connaissances et de l'expérience nécessaires pour évaluer les caractéristiques et les risques liés à ce type d'opération, après

prise de connaissance des documents d'information remis contre récépissé ou consultés sur le site Internet du distributeur avant la souscription.

Le présent document constitue une annexe complémentaire de présentation du support qui y est décrit.

*Suravenir - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 400 000 000 euros.  
Société mixte régie par le code des assurances - Société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles  
(61, rue Taitbout - 75009 PARIS) - SIREN 330 033 127 RCS Brest.  
Siège social : 232, rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest cedex 9 - [www.suravenir.fr](http://www.suravenir.fr)*